



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

avenir d'EDF

Question au Gouvernement n° 2197

[Texte de la question](#)

AVENIR D'EDF

M. le président. La parole est à M. Olivier Marleix.

M. Olivier Marleix. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, dans le secteur de l'énergie, la France dispose d'un formidable champion : EDF, numéro deux mondial de la production d'électricité.

Grâce à EDF, entreprise voulue par le général de Gaulle, soutenue depuis sa création par tous les gouvernements qui se sont succédé et réformée en 2004, la France réalise un triple miracle : elle assure son indépendance énergétique ; elle est le pays d'Europe qui a le meilleur bilan carbone par habitant ; elle fournit aux Français et à nos entreprises une énergie à très bas prix, comparativement à nos voisins européens.

Étrangement, le Gouvernement, qui depuis deux ans ne cesse de nous vendre dans tous les domaines industriels des projets de fusion-acquisition, a cette fois arrêté un plan de scission, de découpe de l'entreprise, avec, d'un côté, « EDF bleu », qui assurerait la production nucléaire et hydraulique, et, de l'autre, « EDF vert », qui regrouperait les services, la distribution et le reste des énergies renouvelables.

M. Éric Straumann. Y aurait-il des banquiers d'affaires au Gouvernement ?

M. Patrick Hetzel. C'est du business !

M. Olivier Marleix. Étonnamment, alors que c'est EDF bleu qui sera confronté aux besoins de financement les plus importants, du fait notamment du grand carénage, de la poursuite de la construction des EPR et de la recherche sur le réemploi des déchets nucléaires, vous prévoyez d'adosser cette entité à un État budgétairement exsangue, tandis qu'EDF vert, qui a moins besoin d'argent, sera ouvert aux marchés financiers.

M. Patrick Hetzel. C'est du barbouillage politique !

M. Olivier Marleix. Cette scission soulève de nombreuses questions. Pourquoi casser ce qui marche alors que nous avons tant besoin d'EDF pour réussir la transition énergétique ?

M. Éric Straumann. Pour servir les copains !

M. Olivier Marleix. Quel avenir sera réservé à la filière nucléaire dans ce schéma ? Quel sera le prix de l'énergie pour les Français avec un système qui ne sera plus intégré ? Bref, monsieur le ministre, en quoi ce projet sert-il les intérêts de la France et des Français, et pas seulement les intérêts privés de ceux qui conçoivent et organisent ces scissions ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Nicolas Dupont-*

Aignan et M. Pascal Brindeau applaudissent aussi.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, je vous félicite : visiblement, vous êtes mieux informé que le Gouvernement sur ses intentions ! *(Rires et applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. Laurent Furst. Cela arrive...

M. Éric Straumann. C'est que ça a été décidé à l'Élysée !

M. Pierre Cordier. Soyez sympa avec votre ancien collègue !

M. Bruno Le Maire, ministre. Aucune décision n'a été prise concernant EDF.

Vous avez raison : il s'agit d'un fleuron national, et notre objectif est de le préserver et de lui permettre de réussir la transition énergétique que tous les Français attendent.

M. Éric Straumann. Vous êtes en train de le tuer !

M. Bruno Le Maire, ministre. Un objectif a été fixé par la programmation pluriannuelle de l'énergie : avoir 50 % d'énergies renouvelables et réduire la part du nucléaire à 50 %, contre 70 % aujourd'hui, d'ici à 2035.

M. Éric Straumann. Ça, c'était l'objectif des socialos !

M. Bruno Le Maire, ministre . Ce que nous voulons, c'est permettre à EDF de réussir la transition énergétique : de continuer à s'appuyer sur l'énergie nucléaire, qui est un avantage considérable pour la compétitivité de la France et pour la lutte contre le réchauffement climatique, et en même temps de développer les énergies renouvelables, que ce soit le solaire, le biogaz ou les éoliennes, que celles-ci soient implantées sur le territoire ou offshore. Voilà notre seul et unique objectif.

Cela suppose, premièrement, de donner à EDF les capacités financières de se développer.

M. Pierre Cordier. En augmentant la facture d'électricité !

M. Bruno Le Maire, ministre. Comme vous connaissez bien le sujet, monsieur Marleix, vous savez en effet que le niveau d'endettement de l'entreprise est très élevé.

Deuxièmement, de préserver une régulation qui protège les Français, mais tout en étant conforme avec le droit européen.

Troisièmement, de faire en sorte que nous gardions un coût de l'énergie compétitif pour nos entreprises, en particulier pour celles du secteur industriel.

M. Fabien Roussel. Plus 6 % !

M. Bruno Le Maire, ministre . Nous avons demandé au président d'EDF, M. Jean-Bernard Lévy, de nous faire des propositions pour répondre aux objectifs suivants : comment concilier le nucléaire et le développement du renouvelable ? Comment financer les investissements considérables nécessaires ? Comment garantir la compétitivité de nos entreprises et protéger le pouvoir d'achat des Français ?

Attendez donc les propositions de Jean-Bernard Lévy, puis les décisions du Gouvernement !

M. Sébastien Jumel. Le Parlement a son mot à dire !

M. Bruno Le Maire, ministre. Quoi qu'il en soit, soyez assurés d'une chose : nous garantirons l'intégrité d'EDF et ferons en sorte qu'il reste le fleuron industriel national qu'il est aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.– Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Marleix](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2197

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 septembre 2019](#)